

ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ

Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris

ACCÈS

Méto : Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale
Bus : Lignes 28, 63 et 83 – Arrêt Pont des Invalides
RER : Ligne C – Station Invalides

Inscription gratuite et obligatoire, enregistrée dans la limite des places disponibles par courriel auprès de : interco@amf.asso.fr

En partenariat presse avec **Maires de France**



LES RENCONTRES DE L'AMF

INVITATION - PROGRAMME

Rencontre des intercommunalités

Mercredi 5 octobre 2016

9h30 – 16h30



RENCONTRE DES INTERCOMMUNALITÉS ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES

Les nouveaux périmètres intercommunaux nécessitent dès à présent de remettre à plat l'exercice des compétences, la gouvernance et le pacte financier au sein des EPCI. La nouvelle carte intercommunale issue de la loi NOTRe s'appliquera bien au 1^{er} janvier 2017. Les élus ne disposent donc que de quatre mois (septembre à décembre) pour anticiper les conséquences des fusions.

C'est pourquoi l'AMF organise une journée de débats pour anticiper les mutations à venir et invite les élus communaux et intercommunaux à venir s'informer, échanger et partager leurs expériences sur l'évolution des intercommunalités.

Débats animés par Xavier Brivet, journaliste

9h30 Ouverture par **Françoise Gatel**, vice-présidente et rapporteure de la commission Intercommunalité et territoires de l'AMF

9h45-12h30 QUELLE NOUVELLE ORGANISATION DES INTERCOMMUNALITÉS ?

Comment préparer les nouveaux transferts de compétences obligatoires aux intercommunalités, et en particulier l'extension des compétences (développement économique, tourisme, PLU) ? Comment exercer des compétences de proximité dans des territoires étendus ? Quelles solutions d'exercice des compétences restituées aux communes ? Quelle nouvelle gouvernance pour les intercommunalités ? Quel rôle pour les communes nouvelles dans cette nouvelle architecture intercommunale ? Quelle méthode de dialogue social ? Comment conduire ces changements ?

Avec la participation attendue de : **Josette Bourdeu**, maire de Lourdes, présidente de la communauté de communes du Pays de Lourdes (65) et présidente du groupe de travail Développement économique, commerce et tourisme de l'AMF ; **Martin Malvy**, président de la communauté de communes du Grand Figeac (46) ; **Pierre Jarlier**, maire de Saint-Flour, président de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride (15) et président de la commission Aménagement, urbanisme et

habitat de l'AMF ; **Jean-Luc Rigaut**, maire d'Annecy, président de la communauté d'agglomération d'Annecy (74) ; **Bruno Delsol**, directeur général des collectivités locales (sous réserve)

DÉJEUNER LIBRE

14 h - 16h30 QUELLES PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR LES INTERCOMMUNALITÉS ?

Quelles conséquences aura une fusion sur la fiscalité et les finances des EPCI ? Comment organiser la gouvernance financière et fiscale de la future communauté ? Quels sont les outils offerts aux EPCI ainsi qu'à leurs communes membres pour assurer une fusion sereine en termes financier et fiscal ? Comment assurer une neutralité financière des transferts de compétences pour les communes, les EPCI et leurs contribuables ? Comment répondre aux besoins croissants des habitants dans un contexte de crise des finances publiques des populations dans ces futures intercommunalités (mutualisation, services communs, communes nouvelles...) ? Comment les communes pourront-elles exercer les compétences orphelines que ne reprendra pas la communauté issue de la fusion ? Un pacte financier et fiscal peut-il permettre de répondre aux enjeux de ces nouvelles intercommunalités ? Quelles seront les défis à relever sur le plan fiscal ? Quelles seront les difficultés que vivront les communautés et comment les contourner ? Quelles conséquences des fusions d'intercommunalité sur la tarification des services publics ?

Avec la participation attendue de : **Philippe Chalopin**, maire de Baugé en Anjou (49) ; **Geneviève Darrieussecq**, présidente de Mont-de-Marsan agglomération (40), maire de Mont-de-Marsan, membre du Comité directeur de l'AMF ; **Antoine Homé**, maire de Wittenheim, vice-président de la communauté Mulhouse Alsace Agglomération (68) et rapporteur de la commission des Finances de l'AMF ; **Olivier Jacquin**, maire de Limey-Remenauville (54), président de la communauté de communes du Chardon Lorrain ; **Bruno Parent**, directeur général des finances publiques (sous réserve)

16h30 Clôture par **André Laignel**, premier vice-président délégué et président de la commission Intercommunalité et territoires de l'AMF